

COMMUNICATION

LE CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN OUVRE UNE CAGNOTTE EN LIGNE POUR SOUTENIR SON FONDS DE DOTATION

Plus de 200 dons ont été enregistrés par le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) dans le contexte épidémiologique du COVID-19. Ces dons sont en très grande majorité matériels ou alimentaires. Dans cette crise sanitaire, l'établissement a pu compter sur la solidarité des entreprises ainsi que sur le soutien important de l'Agglomération Grand Paris Sud et des collectivités. Le CHSF s'est particulièrement appuyé sur son partenaire Genopole. L'établissement a bénéficié de la mobilisation des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche rattachés au réseau Evry Sénart Sciences et Innovation mais aussi au pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay.

Les particuliers ont été nombreux à faire un geste solidaire. Ils représentent 11 % des donateurs.

La Direction Générale de l'établissement tient à exprimer toute sa gratitude à l'égard de ces différents donateurs. Ils seront remerciés individuellement et publiquement.

Aujourd'hui, l'établissement reprend ses activités conventionnelles tout en menant de front la prise en charge des patients atteints de COVID. Ce contexte particulier conduit le Centre Hospitalier Sud Francilien à encourager la poursuite de cet élan de solidarité par l'intermédiaire de son Fonds de dotation.

Créé le 17 février 2018, le Fonds de dotation du Centre Hospitalier Sud Francilien a pour objectif de financer des projets favorisant la qualité de vie au travail du personnel hospitalier, utiles au développement de l'offre de soins et contribuant au bien-être des patients. Ces besoins portent à 80% sur des équipements neufs nécessitant un co-financement autre que celui prévu par le plan d'investissement de l'hôpital.

Les différents projets portés par le Fonds de Dotation du CHSF sont présentés dans la rubrique « Fonds de dotation » du site internet www.chsf.fr. **Le paiement en ligne y est possible grâce à l'ouverture récente d'une cagnotte solidaire LEETCHI « Soutenez l'Hôpital Sud Francilien ».** Une solution de paiement dématérialisée pérenne est en préparation.

Les dons effectués par l'intermédiaire du Fonds de dotation du CHSF ouvrent droit à des abattements fiscaux de 60 à 66% : un don de 100 euros représentera donc une déduction de 60 à 66 euros sur les impôts payés.